



# La G@zette du Bignolas

mai 2021

## MONSIEUR ECHO-TROTTOIR

Avec le temps printanier, la végétation ne cesse de progresser et tout particulièrement les haies, qu'elles soient entre deux propriétés privées ou en bordure du domaine public. Les arbres à hautes tiges sont également en plein développement en cette période et il convient de veiller tout particulièrement à cette évolution de la végétation. Rappelons qu'il est nécessaire, pour chaque propriétaire, et toujours de bon sens, de maîtriser la végétation sur son sol notamment au droit des propriétés riveraines pour le bien-vivre ensemble. Cette disposition est également de circonstance au droit du domaine public afin de faciliter la circulation des véhicules et piétons selon les lieux. Il est actuellement constaté certains relâchements sur ce point et nous nous devons de le souligner. Si la situation devait continuer, nous serions dans l'obligation, pour ce qui concerne les limites du domaine public, d'une part d'inviter le ou les propriétaires à faire sans délai les travaux d'élagage et, d'autre part, à défaut, selon la procédure légale, de faire ou faire-faire ces travaux avec facturation à suivre. Une nouvelle fois, il s'agit ici d'un rappel au bien-vivre ensemble et nous espérons que nous saurons, toutes et tous, prendre en considération ce petit rappel.

Nous tenons, par notre dispositif de communication constante en tout domaine, rester dans la relation bienveillante avec nos administrés et surtout faire en sorte que les conflits divers ne prennent pas racine sur notre doux et paisible territoire Bignolais.



## Édito du Maire

### SORTIE PROGRAMMÉE DE CRISE,.....OU PAS ?

Au mois de Mai, fais ce qu'il te plaît dit l'adage ! Combien de millions sommes-nous à vouloir le faire nôtre ? J'aimerais bien pouvoir dire que c'est une réalité sur notre commune de Bignoux. Malheureusement nous n'en sommes pas encore à ce stade et il nous faut, à la fois s'en tenir aux différents dispositifs de protocoles sanitaires et nous armer de patience. Je sais que notre jeunesse, mais pas qu'elle, piaffe d'impatience de faire la fête, je sais que nos dirigeants d'associations sont dans l'attente de relancer leurs activités, je sais, encore ce mois-ci, que les acteurs économiques, industriels, artisanaux, commerciaux ou autres réclament à l'unisson le droit d'exister et de mener à temps plein leurs activités. A tout cela je ne réponds qu'avec un seul mot : **ESPOIR**.

Le Président de la République a lancé les premiers détails de ce qu'il convient d'appeler la sortie de crise, alors, chacun dans notre quotidien tâchons de faciliter ce dispositif pour qu'il réussisse au mieux des intérêts de nous toutes et tous. Patience, Espoir sont nos maîtres-mots pour notre monde de demain, nous ne pouvons rien de plus. Notre municipalité a voté dernièrement le budget communal avec les obligations que la crise sanitaire impose. Nous aimerions pouvoir œuvrer plus librement mais il n'en est rien y compris dans cette démarche budgétaire. Nous vous apporterons début Juin toutes les informations qui accompagnent ce budget primitif au moyen d'un supplément spécial de notre gazette municipale mensuelle. Nous développerons au mieux l'esprit dans lequel il a été monté mais aussi nous mettrons en évidence les différentes contraintes qui s'imposent à nous. Juin sera aussi le mois de la relance d'activités pour l'animation de notre village, (nous l'espérons vivement) et nous vous présenterons les détails de nos prévisions estivales en la matière. Dans cette attente, je vous laisse découvrir ci-après les différentes informations que vous traduisent les associations et autres services municipaux le cas échéant.

Bon mois de Mai à toutes et tous et au plaisir de croiser votre route au fil de mes sorties sur nos voies et chemins communaux.

Emmanuel BAZILE, Maire



### MAIRIE

1 rue du Bignolas  
86800 Bignoux  
Tél. : 05 49 61 21 91  
Fax : 05 49 46 10 73  
contact@bignoux.fr  
www.bignoux.fr  
f : @bignoux

**Lundi, Mercredi,  
Jeudi et Vendredi :**  
9h-12h & 14h-17h  
**Mardi :** 14h-19h

### MÉDIATHÈQUE

Tél. : 05 49 37 86 27  
biblio\_bignoux@yahoo.fr  
Permanence d'accueil sur RDV :

**Mardi, Mercredi et Vendredi :**  
14h-18h  
**samedi :** 9h-12h

### ÉCOLE PUBLIQUE

Tél. : 05 49 61 21 53  
site.ac-poitiers.fr/bignoux/

### CANTINE ET GARDERIE

Tél. : 05 49 61 35 40

### DÉCHÈTERIES :

#### Bonnes

**Lundi, Mardi et Vendredi :**  
14h-17h45  
**Mercredi et Samedi :** 8h-11h45

### Sèvres-Anxaumont

**Lundi, Mardi :** 8h-11h45  
**Mercredi, Jeudi et Samedi :**  
14h-17h45

### Saint-Julien l'Ars

**Lundi, Mercredi, Vendredi et  
Samedi :** 8h-11h45 & 14h-17h45  
**Jeudi :** 8h-11h45

Mise en Page :  
Vanessa Valade  
Responsable de la publication :  
Emmanuel Bazile

**Le maire vous emmène tous les mois à la découverte d'une entreprise ou d'une association de la commune. Ce mois-ci il s'agit de :**  
**Madame Élisabeth BRUN , Gérante de la société DÉLI-DÉCO**



Madame BRUN, gérante de DéliDéco, a eu un parcours très atypique avant de créer son entreprise en 2018. Docteur en Géosciences, elle a travaillé pendant plusieurs années en Recherche et Développement sur les matériaux au sein de différents groupes, avant de revenir par passion vers le côté créatif, en suivant une formation diplômante auprès de l'École de Design et d'Arts Appliqués de Reims (EDAA).

À la fois Architecte d'intérieur et Décoratrice d'intérieur, les deux aspects de son activité recouvrent des domaines complémentaires. L'architecture concerne davantage l'aménagement des espaces, l'optimisation des circulations dans les volumes, sans toucher aux murs porteurs, tandis que la décoration s'intéresse aux matériaux, aux couleurs, aux revêtements et textures pour créer une ambiance dans un lieu.

Madame BRUN possède un réseau de partenaires, artisans de tous corps de métiers, qu'elle coordonne lors de la réalisation de travaux chez les clients, particuliers ou professionnels (mission OPC), mais ne fait pas de maîtrise d'œuvre.

Son champ d'intervention s'étend à toute la Vienne ainsi qu'aux départements limitrophes.

Récemment, elle a publié un livre aux Éditions Massin, intitulé «Dessiner ses projets déco : de l'idée à la réalisation». Disponible chez Cultura, FNAC, Amazon, etc., il s'adresse à tous ceux qui souhaitent s'appuyer sur des outils pour visualiser leurs idées, grâce à des exercices, des visuels et des astuces explicites.

Également blogueuse et chroniqueuse déco pour le 7 à Poitiers (rubrique loisirs créatifs), elle dévoile régulièrement des tutoriels touchant à tous les domaines de la décoration d'intérieur.

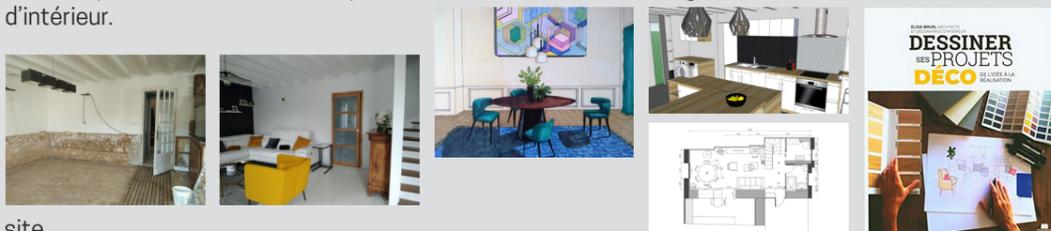
Coordonnées de DéliDéco :

Adresse mail : delideco@orange.fr

Tél. : 06 76 40 85 03

Site Internet : delideco.fr

1<sup>er</sup> devis gratuit - prestations sur le site.



## INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales et que vous souhaitez voter les 20 et 27 juin 21, il faut vous inscrire en mairie jusqu'au **14 mai** dernier délai.



## Le Carré Social - LE SOUVENIR

**Certes, le 25 Avril est passé mais le Message exprimé pour la Journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation doit être portée à connaissance de toutes et tous les citoyens. En voici l'intégralité du contenu et les références des auteurs**

76 ans après le retour des derniers déportés libérés, le souvenir de la déportation demeure dans notre mémoire collective et ne doit pas s'effacer. Ce que furent les camps d'extermination et de concentration nazis et l'horreur vécue par les millions d'êtres humains qui en furent victimes, n'est pas une simple page documentaire de l'histoire du XX<sup>e</sup> siècle. L'humanité y a été atteinte dans ce qu'elle a de plus sacré. Des êtres humains étaient catégorisés en surhommes et sous-hommes, leurs vies jugées « dignes ou indignes d'être vécues » sur décision d'un État qui avait érigé en programme politique sa conception raciste et eugéniste du monde et l'a portée à son paroxysme dans l'univers concentrationnaire. Des hommes, des femmes et des enfants ont été envoyés dans des centres d'extermination ou dans des camps de mort lente, par un système qui niait leur appartenance à l'espèce humaine et s'employait à leur faire perdre conscience de leur propre humanité. Pourtant, dans les pires circonstances, beaucoup ont su résister à la terreur et à la déshumanisation par la force de l'esprit et la solidarité. Leur engagement et leur combat sont un exemple à suivre.

Il nous faut aujourd'hui encore résister à de nouvelles formes de fanatisme et de barbarie qui entendent promouvoir une vision raciste de l'humanité et détruire la liberté et la démocratie par la terreur. De nouvelles menaces nous rappellent la communauté de destin qui unit l'humanité au-delà des différences culturelles, ethniques ou religieuses et des antagonismes idéologiques, politiques ou économiques.

Face à ces périls, l'espoir réside dans l'engagement de tous et en particulier des jeunes générations, à l'exemple des déportés, au service de la liberté et vers des formes nouvelles de résistance et de solidarité. À tous les déportés, victimes des génocides ou de la répression, nous rendons aujourd'hui un hommage solennel, et nous saluons respectueusement leur mémoire.

Ce message a été rédigé conjointement par la Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes (FNDRP), la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD) et les Associations de mémoire des camps nazis, l'Union Nationale des Associations de Déportés Internés de la Résistance et Familles (UNADIF-FNDIR)



## Le Carré Social - LA SOLIDARITÉ

En parallèle d'une information déposée par la MSA POITOU auprès de ses adhérents, il nous semble opportun de porter à votre connaissance une mesure relative à la procédure de vaccination massive.

Concernant les personnes de plus de 75 ans particulièrement fragiles, et afin de les encourager à la vaccination, un dispositif de mise à disposition d'un numéro coupe file pour la prise de rendez-vous de vaccination COVID- 19 est en place. Il est le suivant :

**0 800 730 956.**

Ce numéro, réservé strictement aux plus de 75 ans, leur permet d'être accompagné dans leur prise de rendez-vous sans besoin de créer un compte personnel auprès des opérateurs de type Doctolib ou autre similaire.. Notons enfin que des créneaux de vaccination, NON ACCESSIBLES AU GRAND PUBLIC, sont également réservés à cette population via ce dispositif, ceci bien évidemment en fonction de l'approvisionnement en doses de vaccins.

Ce relais d'information se veut l'écho très favorable d'une démarche particulièrement bienveillante envers nos aînés qui, en plus d'être historiquement fragilisés, rencontrent parfois des soucis logistiques démobilisateurs.



## PATRIMOINE BIGNOLAIS - YOGA

Bonjour à toutes et tous. Puisqu'aucune porte ne s'ouvre à nous pour nos activités, nous allons poursuivre de vous parler du passé et de suivre la pratique et les conseils de nos anciens.

### Le mois de Mai, la lune Rousse et les Saints de Glace.

Beaucoup de fleurs en Mai, bel été assuré. Le mois de Mai est le mois des fleurs. Continuez vos semis de pleine terre, les gelées s'éloignent....

Le 1<sup>er</sup> Mai est la fête du travail et du printemps. La tradition populaire veut qu'on offre un brin de muguet comme porte-bonheur. Dans le symbole des fleurs, le muguet exprime la coquetterie discrète : un bouquet de muguet offert à la bien-aimée lui signifie : « rien ne vous pare mieux que votre beauté ».

Que penser de la lune Rousse ?

Certaines époques de la lune, notamment près de Pâques, sont considérées comme dangereuses. La lune qui suit Pâques est dite « Rousse » ; une gelée risque de brûler les jeunes pousses (cette année, entre le 12 avril et le 11 mai). C'est une période pendant laquelle les nuits sans nuage et par ciel clair il existe un risque de gelées.

Chaque année, elle fait beaucoup parler les jardiniers. Rappelons qu'elle est conditionnée par la fête de Pâques, pour sa position sur le calendrier. On sait que l'année lunaire comporte 13 lunes, mais que le calendrier n'a que 12 mois, d'où le casse-tête des savants pour l'établissement d'un calendrier équilibré. Généralement, le jour de Pâques se situe le 3<sup>ème</sup> dimanche de la 3<sup>ème</sup> lune de l'année (la lune qui se présente sous la forme d'un rond noir sur nos éphémérides). Lorsque l'année comporte 13 lunes comme cette année 2021, Pâques est situé entre le 22 mars et le 25 ou 26 avril. Cette année il était le 4 avril. Difficile de s'y retrouver avec de tels calendriers ! Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas.....

Quand la lune rousse est passée, on ne craint plus la gelée. Mais ! .....attention aux Saints de glace dont on dit « qu'au printemps ils ramènent l'hiver ». Ce sont : St Mamer le 11 mai, St Pancrace le 12 mai, St Servais le 13 mai. La tradition veut que les jardiniers considèrent qu'il est prudent d'attendre que ces dates soient passées avant de faire les plantations et qu'après le 13 mai les gelées ne seront plus à craindre.

Suivons les conseils de nos anciens et fions nous à la lune !

**Dictons :** Si l'hirondelle n'arrête pas de crier, prends ta capuche et tes souliers

Mai sec, année maigre - Mai gai et venteux, annonce un fécond et gracieux

À la St Didier (23 mai) soleil orgueilleux, nous annonce un été joyeux

## GYM VOLONTAIRE



Chères, chers adhérents,

Après de longs mois d'interruption, la gym va enfin pouvoir reprendre mais qu'en extérieur, si le temps le permet, et avant 19h pour l'instant.

Nous vous donnons donc rendez-vous le mardi de 9h30 à 10h30 et le mercredi de 17h45 à 18h45 à la salle socio-culturelle pour aller ensuite sur le stade.

Nous comptons sur votre présence en attendant un retour à la normal.

Le bureau de la gym volontaire.

## ARTICLE PATRIMOINE

Nous souhaiterions savoir si les articles présentés par l'association du Patrimoine vous intéressent et si ce n'est pas le cas, quels sujets vous souhaiteriez aborder ?

Vous pouvez nous communiquer vos réponses à la mairie ou sur :

**communication@bignoux.fr**

